



Soldes des congés ai-je le droit ?

Par **taran2b**, le **26/03/2012** à **14:54**

Bonjour,

Voilà il me reste 8 jours de mes congés, je suis sur des semaine de 6 jours pour poser les congés, bien que je ne travaille pas les samedi, mais c'est dans la convention. ma question est la suivante, j'aimerais poser du mercredi 16 mai au vendredi 25 mai inclus cela fait 8 jours, ai-je le droit, ou doit je obligatoirement compter le samedi ?

merci de vos réponses.

Par **pat76**, le **27/03/2012** à **17:45**

Bonjour

Vous devez obligatoirement compter le samedi qui est un jour ouvrable.